

PAIEMENTS DIRECTS



Choisir le type et l'emplacement des SPB sur les terres assolées

La mise en place des SPB exigées dès 2024 peut représenter un travail important. Il est donc indispensable de savoir quelle SPB est adaptée à chaque situation, afin de minimiser l'entretien et d'obtenir le meilleur effet pour la biodiversité.

L'avantage des jachères, ourlets et bandes fleuries pluriannuelles pour la biodiversité est qu'ils fournissent une zone de repos et une source de nourriture disponibles toute l'année sur de grandes surfaces. Seule 50% de leur surface peut être fauchée annuellement: une faune importante peut donc y effectuer l'entier de son cycle et y hiverner. Graines et insectes y sont présents en grand nombre: les populations d'oiseaux, au sommet de la chaîne alimentaire, en témoignent. Les populations observées de tariers pâtres, rousserolles verderolles, bruants jaunes et fauvettes grisettes y sont plus importantes qu'ailleurs. Ces SPB sont également plus efficaces pour renforcer les auxiliaires de cultures et les pollinisateurs. Les autres SPB sur terres assolées, à savoir les bandes fleuries annuelles, bandes culturales extensives et céréales en ligne de semis espacées, sont quant à elles plus faciles à gérer mais favorisent un plus petit nombre d'espèces.



Les réseaux de jachères en forme de bande sont particulièrement précieux pour la biodiversité. Conseils: largeur maximale de 20-30 m/jachère, à une distance maximale de 500 m, maintien des jachères anciennes et des petites structures buissonnantes à croissance lente, en particulier épineuses (nécessite de l'entretien).

THOMAS RAVESSAUD

Tous les exploitants qui ont mis en place des jachères florales ont pu constater qu'elles nécessitent un entretien conséquent: outre les frais de mise en place (prix de la semence, préparation de la parcelle, etc.), il faut prévoir de nombreuses heures de travail chaque année pour lutter contre les mauvaises herbes (chardons, rumex, solidages notamment). Il est donc indis-

pensable de bien choisir l'emplacement de ces SPB pour minimiser ces coûts et favoriser leur longévité. L'emplacement idéal est une parcelle bien exposée, sèche, sans pression de mauvaises herbes, pas trop proche d'une forêt ou d'une grande route, mais ce n'est pas toujours évident à avoir! Voyons donc quelle SPB est la mieux adaptée à quelle situation.

PROCONSEIL

SUR LE WEB

www.agrinatur.ch/fr
> «Surfaces de promotion de la biodiversité.» Des fiches techniques complètes et vidéos sont disponibles pour chaque SPB. La brochure grise d'Agriidea *Promotion de la biodiversité dans l'exploitation agricole* a également été mise à jour.

Repères

Conseils techniques spécifiques

Plusieurs Cantons ont prévu des séances ou des visites de cultures spécifiques sur les techniques de mise en place et d'entretien des SPB sur terres assolées. Les services de conseil informeront les exploitants en temps voulu et se tiennent à disposition. Voici celles prévues prochainement:

- **Vaud:** séances de vulgarisation les 20 février (Moudon) et 22 février (Cossonay), 9h30-12h. Inscription sur le site de Prométerre. Visites de cultures prévues en juin.
- **Fribourg:** séance de vulgarisation le 9 février de 13h30 à 16h. Inscription sur: grangeneuve-conseil.ch Visite de cultures le 22 juin. Il est conseillé de s'appuyer sur l'expérience d'exploitants de la région avec ces SPB.

PROCONSEIL

Réfléchir aux synergies

- ✓ Lutte contre les ravageurs (betterave, colza, etc.): les bandes semées pour organismes utiles (en particulier pluriannuelles) peuvent diminuer les ravageurs de 40 à 50% dans un rayon de 50 m (essais d'Agroscope). Les éléments pluriannuels (jachères et ourlets) ont un bon potentiel aussi.
- ✓ Les SPB placées en forme de bande peuvent être utiles pour lutter contre les problèmes d'érosion ou de ruissellement.
- ✓ Elles peuvent également être pratiques pour «rectifier» une parcelle, notamment en cas de présence d'un obstacle (poteau électrique, mouille, etc.).

Emplacement idéal

- ✓ Faible pression des graminées et des plantes à problèmes.
- ✓ Sols plutôt légers et peu profonds.
- ✓ Bonne exposition, séchard.
- ✓ A plus de 50 m d'une forêt ou d'une route avec trafic.

Favorables pour tous les types de SPB sur terres assolées. Il est donc conseillé d'évaluer s'il est possible de mettre en place celles ayant la meilleure plus-value pour la biodiversité, à savoir (dans l'ordre): jachère florale, ourlet sur terres assolées, jachère tournante ou bandes semées pour organismes utiles pluriannuelles. Les autres critères de décision (voir tableau ci-contre) peuvent aider à choisir.

Variante en cas de pression moyenne des graminées et des plantes à problèmes

- ✓ Les autres critères restent valables. Seules 4 SPB peuvent convenir dans cette situation, qui demande néanmoins plus de rigueur dans l'entretien: l'ourlet sur terres assolées, la jachère tournante, la bande semées pour organismes utiles annuelle et les céréales en lignes de semis espacés.

Variante sur sols humides ou plus riches

- ✓ Les autres critères restent valables. Le mélange «humide» de l'ourlet sur terre assolées, les céréales en lignes de semis espacés et la bande semée pour organismes utiles annuelle sont possibles. Si le sol est argileux (mais pas riche!), une bande culturale extensive est possible.

Critères de décision

| Aspects pratiques | Jachère florale | Bande semée pour organismes utiles pluriannuelle | Bandes culturales extensives | Ourlet sur terres assolées | Jachère tournante | Bande semée pour organismes utiles annuelle | Céréales en lignes de semis espacés |
|--|---|--|-----------------------------------|---|--|--|--|
| Aux emplacements avec pression des mauvaises herbes? | Non | Non | Non (en particulier chardon) | Possible (plus grande part de graminées dans le mélange) | Possible (durée d'utilisation plus courte) | Possible (durée d'utilisation plus courte) | Possible (désherbage à grande échelle partiellement autorisé) |
| Classement pour la biodiversité | 1 | 3 | 4 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| Type de sol | Léger, peu profond, plutôt sec. Bande culturale extensive: aussi sur sols argileux humides (pas riches) | | | Sec ou humide/plus riche | Léger, plutôt sec | Tous types de sols | Tous types de sols bons pour céréales |
| Charge de travail | 30-50 h/ha et par année | 30-50 h/ha et par année | Lutte contre les mauvaises herbes | Fauche de la moitié de l'ourlet chaque année. Lutte contre les mauvaises herbes | 30-50 h/ha et par année | Faible | Faible |
| Prix des semences indicatif (nombre de mélanges autorisés) | 1100-1600 fr./ha (2 mélanges) | 1100 fr./ha (1 mélange) | Flore spontanée | 2300-2900 fr./ha (2 mélanges) | 650-750 fr./ha (2 mélanges) | 550-1300 fr./ha (5 mélanges) | Flore spontanée (sous-semis de trèfle ou trèfle-graminée autorisé) |
| Contributions annuelles | 3800 fr./ha | 3300 fr./ha | 2300 fr./ha | 3300 fr./ha | 3300 fr./ha | 3300 fr./ha | 300 fr./ha |
| Taille | Non limité | 3-6 m de large, sur toute la longueur du champ | Non limité | Maximum 12 m de large en moyenne | Non limité | 3-6 m de large, sur toute la longueur du champ | Non limité. Peut compter pour max. 50% des 3,5% |
| Durée d'utilisation selon l'OPD | 2-8 ans (prolongement possible) | Min. 100 jours, ressemée après 4 ans | Min. 2 périodes de végétation | Min. 2 périodes de végétation | Min. 1 an, max. 3 ans | Min. 100 jours. Semis d'automne: jusqu'au 2 juin de l'année suivante | Jusqu'à la récolte |

Source: Agriidea Lindau, Grangeneuve conseil, Proconseil et FiBL. Un outil d'aide à la décision complet sera disponible courant 2023 sur www.agrinatur.ch